



Pour mieux accueillir les Neuvilleois, l'Hôtel de Ville s'agrandit

Lieu emblématique et symbolique, l'Hôtel de Ville suit les évolutions de son territoire, s'adapte aux besoins de ses administrés et aux nouveaux services publics mis en place. Naturellement, au fil des années, l'Hôtel de Ville neuvillois a connu différents aménagements intérieurs et extérieurs pour maintenir une qualité d'accueil et de service. Cette année, l'Hôtel de Ville va s'agrandir et connaître une de ses plus grandes évolutions depuis sa construction en 1966.

Crée en 2022, la Police Municipale s'est installée dans les anciens locaux du Centre Communal d'Action Sociale rue Fernand Lecroart.

Le CCAS a dès lors intégré le rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville dans les derniers bureaux disponibles. Ces bureaux exigus ne permettent cependant pas d'accueillir les Neuvilleois dans des conditions optimales, ni de garantir la discréetion et la confidentialité qu'imposent les situations personnelles des administrés. Le CCAS ne dispose plus de salle d'activités et ne peut donc plus dispenser ses animations thématiques en lien avec ses missions en toute autonomie.

Le service des titres d'identité mis en place en juin 2023 a également pris place au sein de l'Hôtel de Ville, rognant un peu plus sur l'espace dédié au CCAS.

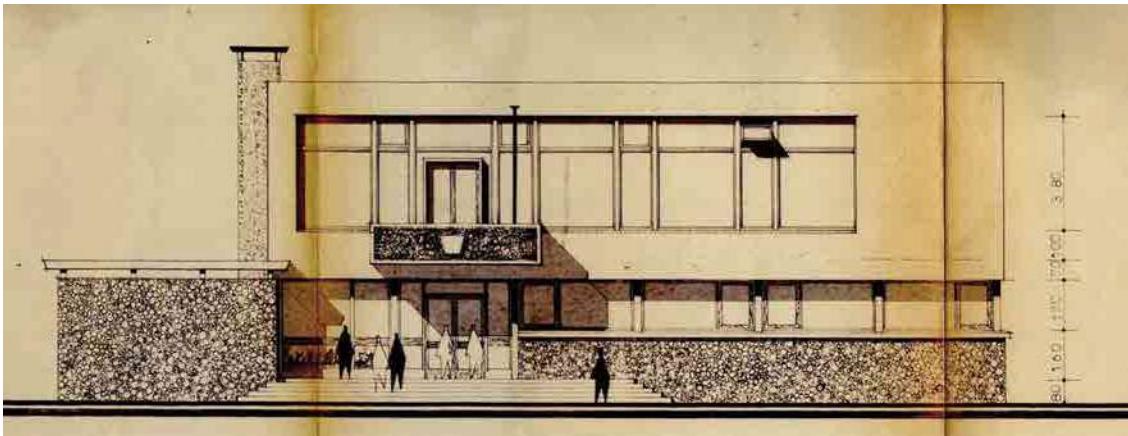
Dans le but de redonner tout l'espace d'accueil et de travail que mérite le Centre Communal d'Action Sociale pour mener à bien ses missions d'accompagnement des différents publics,

la Ville a souhaité réaménager l'Hôtel de Ville et garantir des conditions d'accueil optimales pour chacun.

Après plusieurs études techniques, la proposition d'agrandissement, et plus précisément, de surélévation de l'Hôtel de Ville a été retenue. En effet, la possibilité de construire un étage au-dessus du bâtiment existant s'est avérée être une véritable opportunité permise par de précédentes constructions.

Après les travaux, le CCAS siégera dorénavant au rez-de-chaussée, côté allée Buttstädt, et disposera d'une entrée indépendante. À l'étage, nouvellement créé, prendront place la direction générale, le secrétariat et l'informatique ainsi que le cabinet et le bureau du Maire. De nouveaux espaces de réunion seront également aménagés.

Le chantier - qui devrait débuter au mois d'octobre - nécessite quelques adaptations temporaires pour garantir la sécurité de tous les usagers.



Plan et photo de la construction des années 60

Construit entre 1966 et 1968 par Albert Fauchille, l'Hôtel de Ville présente les caractéristiques de l'architecture moderne typique de la seconde moitié du 20^{ème} siècle. À ce titre le bâtiment est inscrit à l'Inventaire du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager.

La construction d'origine se caractérise par l'assemblage de volumes simples percés de grandes baies en bandeau. Ainsi le volume de l'étage est dissocié du rez-de-chaussée par un grand ensemble vitré posé sur un soubassement en brique.

La façade principale de l'étage est très largement percée par une grande baie qui alterne fenêtres larges et fenêtres étroites. La géométrie des volumes et leurs perçements traduisent une horizontalité très forte, tout juste contre-balancée par la cheminée adossée à l'étage.

En 2004, pour des raisons de sécurité et des besoins fonctionnels, le registre très horizontal de la construction d'origine est interrompu par la suppression du balcon et son remplacement par une verrière sur toute la hauteur de la façade. Tant par sa géométrie que par sa matérialité cette greffe rompt radicalement avec l'architecture d'Albert Fauchille.

Par ailleurs, des interventions successives sur le bâtiment ont conduit à une altération de l'écriture architecturale d'origine : remplacement des menuiseries, ajout d'un bardage en pierre de Bourgogne...



Les mots de l'architecte

En tant qu'architectes et citoyens, nous sommes particulièrement attachés à la vocation publique de l'architecture. L'Hôtel de Ville est tout à la fois lieu d'administrations, de services ou encore de célébrations. Cette vocation publique et plurielle de l'Hôtel de Ville fondera nos premières hypothèses de projet et nos ambitions architecturales.

En tant que premier édifice de la commune, l'Hôtel de Ville se doit d'être exemplaire et de répondre aux enjeux environnementaux et économiques de notre époque. Mais également de préserver une qualité d'accueil et d'inclusion de tous les publics.

Nous soutenons que l'architecture est un engagement collectif en faveur d'une œuvre commune. A ce titre, le projet de l'Hôtel de Ville demeure avant tout une aventure humaine et collective.

L'Atelier FADA est un atelier d'architecture créé par Rémi Deschmidt en 2020.

L'Atelier s'attache à la production d'une architecture inscrite dans son territoire et soucieuse de son environnement.



Image de synthèse du projet

Le projet de réaménagement et d'extension de l'Hôtel de Ville s'inscrit dans l'histoire du bâtiment, en valorisant et en intégrant les qualités architecturales de la construction d'origine tout en proposant une écriture architecturale contemporaine.

Le projet prévoit la création d'un volume au premier étage sur l'emprise de la toiture terrasse existante. Il prévoit également la création d'un accès en façade arrière. Celui-ci a vocation à devenir l'accès futur du CCAS implanté au rez-de-chausée de l'aile arrière.

Pour faciliter son intégration dans son environnement, le volume créé se présente sous la forme d'un volume simple à toiture plate couronné par une casquette formant un brise-soleil. Légèrement en débord cette casquette offre au volume l'expression d'une toiture.

Le volume de la surélévation présente une hauteur moins importante que le volume de l'étage existant pour ne pas rompre la lisibilité du volume de l'étage existant.

Enfin, le choix des matériaux vise à prolonger la tonalité claire de l'ensemble de la construction existante tout en proposant des variations de matériaux, de teintes et de finitions.

Ainsi les parties pleines de la façade sont bardées de tuiles de façades blanches émaillées contrastant avec l'aspect mat des matériaux d'origine.

La surélévation du bâtiment se traduit également par une requalification des espaces publics proches, et notamment l'allée Buttstädt. La création de l'accès du CCAS sur la façade arrière confère à l'allée le rôle d'espace de transition entre la ville et la mairie.

Tant par ses dimensions modestes que par la proximité des volumes de la mairie et de la salle André Malraux, l'allée Buttstadt apparaît comme un espace public clos à l'image d'un square.

Ce projet donne une nouvelle dimension à l'Hôtel de Ville et l'ancre durablement comme le lieu central de la Ville.

Les services municipaux restent ouverts !

Pendant la durée des travaux, les services municipaux continueront d'assurer leur mission d'accueil et de service public. Certains services ont déménagé pour garantir la sécurité des agents. Ci-dessous les services recevant le public :

Etat-civil - Guichet Unique - Titres d'identité

📍 Accueil de l'Hôtel de Ville

Centre Communal d'Action Sociale

📍 Neuville'assos - 40 rue de Tourcoing